

UN MÉDICAMENT GÉNÉRIQUE : C'EST QUOI ?

Information pour les patient-e-s et proches



Hôpitaux
Universitaires
Genève

Introduction

Votre médecin ou votre pharmacien-ne vous a proposé un médicament générique. Ce dépliant apporte des réponses aux questions que vous pouvez vous poser à ce sujet.

De quoi est composé un médicament ?

De manière générale, un médicament est composé :

- ▶ d'un principe actif, qui est responsable de l'effet du médicament
- ▶ d'excipients (par exemple le lactose), des composés inactifs qui apportent de la matière ou du volume.

Il peut aussi contenir, entre autres :

- ▶ des conservateurs pour éviter la dégradation
- ▶ des colorants, qui vont donner de la couleur.

Seul le principe actif a un effet thérapeutique.

Quelle est la différence entre un médicament original et un médicament générique ?

Un médicament original est la première version d'un médicament à avoir vu le jour et à avoir été mis sur le marché. Durant environ 10 ans, il est protégé par un brevet qui empêche tout autre fabricant de le copier. Après cette période, le médicament original peut être copié en toute légalité pour en faire des génériques. Plusieurs copies d'un même médicament original peuvent exister.

Le médicament original et ses génériques contiennent le même principe actif à une dose identique et ont donc la même efficacité. Par contre, les excipients ne sont pas forcément identiques. Il est donc possible d'avoir un comprimé d'un médicament générique de taille et de couleur différente du comprimé original.

La grande différence concerne surtout le prix puisqu'un médicament générique coûte moins cher que sa version originale.

Utilisation

Un générique est-il d'aussi bonne qualité et efficacité qu'un original ?

Oui. Tous les médicaments commercialisés en Suisse, sous forme originale ou générique, sont sûrs et fiables. Ils sont contrôlés à fréquence régulière et doivent répondre à des exigences très élevées en matière de fabrication. Il arrive d'ailleurs souvent que le fabricant du médicament original se mette à produire aussi le générique pour conserver des parts de marché.

Avant d'être commercialisés, les médicaments doivent être rigoureusement évalués par les autorités de contrôle comme Swissmedic (Institut suisse des produits thérapeutiques) ou l'Agence européenne des médicaments. Le fabricant doit également prouver que le principe actif contenu dans le médicament générique se retrouve dans le sang à des concentrations identiques à celles obtenues avec l'original. Cela garantit que le médicament générique est tout aussi efficace que l'original.

Y a-t-il plus d'effets indésirables avec un médicament générique ?

Non, comme le médicament générique contient la même molécule active au même dosage que le médicament original, les effets indésirables liés à la molécule active sont les mêmes. Cependant, comme les excipients peuvent être différents, il se peut, dans de rares situations, qu'une personne tolère mieux l'original que le générique.

Que faire en cas d'effet indésirable?

Comme pour tout autre médicament, si vous pensez avoir ressenti un effet indésirable, vous devez en informer votre médecin. Dans certains cas, il peut apparaître longtemps après la prise, voire même après l'arrêt du médicament. Votre médecin peut ensuite le signaler aux autorités compétentes, ce qui leur permet de surveiller en permanence la sécurité des médicaments dans l'ensemble de la population.

Si vous pensez que le médicament n'est pas suffisamment efficace, vous devez également en informer votre médecin.

Pourquoi devrais-je accepter les médicaments génériques?

Pour diminuer les coûts de la santé. Etant donné que le médicament générique a la même efficacité que sa version d'origine, le fait d'accepter de le prendre représente des économies majeures non seulement pour vous, mais également pour notre système de santé.

En Suisse, votre pharmacien-ne peut vous proposer le médicament générique et ce, même si votre médecin mentionne le nom du médicament original sur l'ordonnance. Si vous refusez le médicament générique, votre assurance maladie vous demandera dans certains cas de rembourser un montant plus élevé que celui que vous auriez payé en acceptant le générique. Renseignez-vous auprès de votre pharmacien-ne.

Rarement et uniquement sur avis médical, il peut être impératif de n'utiliser que le médicament original. Dans ces situations, le médecin précise sur l'ordonnance que seul le médicament original doit être remis au patient-e. Cela peut être le cas si, par exemple, un-e patient-e est allergique à certains excipients qui se trouvent dans le générique, mais pas dans le médicament original.

Le médicament générique coûte-t-il moins cher ?

Oui. Son prix est plus bas car, étant une copie du médicament original, il n'est pas nécessaire d'effectuer à nouveau des études complexes et coûteuses pour démontrer son efficacité et sa sécurité. Sa mise au point peut se baser sur les connaissances scientifiques obtenues avec le médicament original.

Informations pratiques

Contacts

Service de pharmacologie et toxicologie cliniques

Centre régional de pharmacovigilance

Pr Jules Desmeules, médecin-chef de service

☎ 022 372 99 32

➤ www.hug-ge.ch/pharmacologie-toxicologie-cliniques

Pharmacie

Pr Pascal Bonnabry, pharmacien chef

☎ 022 372 39 74

➤ <https://pharmacie.hug-ge.ch>

Où puis-je me renseigner pour avoir plus d'informations ?

- ▶ Au près de votre médecin ou de votre pharmacien-ne.
- ▶ Sites Internet :
 - [http://ansm.sante.fr/Dossiers/Medicaments-generiques/Qu-est-ce-qu-un-medicament-generique/\(offset\)/0](http://ansm.sante.fr/Dossiers/Medicaments-generiques/Qu-est-ce-qu-un-medicament-generique/(offset)/0)
 - <http://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/medicaments/medicaments-generiques/>
 - www.interpharma.ch/fr/medicaments/2664-generiques
- ▶ *Les médicaments génériques : mythes et réalités*, par Pascal Bonnabry et Pierpaolo Pugnale.

Ce dépliant, testé auprès des patient-e-s, a été réalisé par le Service de pharmacologie et toxicologie cliniques ainsi que la pharmacie en collaboration avec le groupe d'information pour patient-e-s et proches (GIPP) des HUG.